



**Programme LIFE+ « Expérimentation pour une  
gestion durable et concertée de la pêche à pied de loisir »**

**5ème Comité local de concertation pour le secteur du Finistère sud**

**Compte-rendu du 09/11/2016- Résumé des principaux échanges**

Personnes présentes : Audrey Olivier (Chargée de mission N2000, CRPMEM), Pauline Chaleux (Quimper Cornouaille Développement), Marion Bourhis (MNHN), Bruno Ferré (Bretagne Vivante), Bernard Martin (Bretagne vivante), Christian Burel (Mairie de Penmarc'h), Maurice Le Floch (Mairie de Penmarc'h), Laure Caramaro (Mairie de Fouesnant-Les Glénan), Lucienne Moisan (Mairie de Fouesnant), Géraldine Gaillère (Chargée de mission N2000, Mairie de Fouesnant), Anne-Laure Miossec (DML 29), Annie Perron (Marinarium, MNHN), Yves Teurtoy (animateur nature bénévole et pêcheur plaisancier), Julien Le Bourhis (Mairie de Trégunc), Martin Debaets (chargé de mission N2000, Mairie de Trégunc), Thomas Kerebel (ARS), Hervé Lesaunier (Mairie de Nevez), Gilles Bourhis (Mairie de Trégunc), Manuel Duarte (Mairie de Concarneau), Sylvain Alix (Brigade nautique de la Forêt-Fouesnant), M. Corlay (Brigade nautique de la Forêt-Fouesnant), Gérard Rabier (APPTGv : Association des pêcheurs plaisanciers Treffiatat Guilvinec), JP Fouquet (ITPP, FNPPSF), Maurice Mêlun (ITPP, FNPPSF), François Goraguer (ITPP, FNPPSF), Nathanaël Le Jeune (FNPPSF), Mathilde Le Roux (AAMP), Héroïse You (AAMP).

Pour mémoire : extrait du document projet du LIFE+ Pêche à pied de loisir concernant la mise en place d'instance de concertation :

*« Sur chacun des territoires identifiés par le projet, un comité local de concertation sera mis en place. Son rôle sera de décider des stratégies locales, de valider les données recueillies par les diagnostics, d'évaluer les progrès obtenus, de définir les actions, de prolonger dans leurs instances participantes les informations échangées et les éléments de communication. Il établira ainsi les plans d'actions locaux à mettre en place sur chaque territoire.*

*Il regroupera l'ensemble des acteurs représentatifs montrant de l'intérêt pour la question de la pêche à pied récréative.*

*A leur propre appréciation et selon les nécessités, ces comités se réuniront deux fois par an environ. Leurs débats feront l'objet de comptes-rendus, validés puis publiés afin de marquer leur progression et d'alimenter la réflexion du comité national de pilotage et des autres comités locaux. »*

**ORDRE DU JOUR DU CLC DU 09 NOVEMBRE 2016 :**

Bilan des actions menées entre 2014 et 2016 :

- le suivi de la fréquentation et les enquêtes
- la sensibilisation (outils de communication et formations)
- le suivi des champs de blocs / herbiers (intervention d'Audrey Olivier)
- l'évaluation de la gouvernance (intervention de Marion Bourhis)
- l'après life : actions à poursuivre, coordination locale/nationale

### **Résumé des principaux échanges**

Fréquentation en rivière de Pont l'Abbé :

Les chiffres de fréquentation présentés ne concernent qu'une infime partie de la rivière, ce qui représente une fréquentation très importante comparativement aux autres sites suivis.

Fréquentation à la Mer Blanche :

Présence de pêcheurs tout au long de l'année, avec des pics de fréquentation au printemps et en été.

Historiquement ce site était concerné par la pêche professionnelle, site classé interdit pour la pêche professionnelle pour des raisons sanitaires. Etant donné la présence de pêcheurs de loisir, l'ARS a pris en charge une surveillance sanitaire depuis 2012. Durant 4 ans, il n'y a pas eu d'évolution au niveau de la qualité de coquillages. Une restitution dans le cadre du SAGE a récemment montré qu'il y a des sites très pollués sur ce territoire. L'ARS a par conséquent arrêté le suivi sanitaire sur la Mer Blanche en attendant que la qualité de l'eau sur les « ponts noirs » s'améliore.

Il serait pertinent de voir quelle pêche est pratiquée à la Mer Blanche : une pêche de loisir pour l'amusement sans consommation, une pêche de coquillages consommés par la suite, une pêche d'appâts, pour ainsi mieux cerner les impacts potentiels sur la santé. : pas réalisable dans le cadre du LIFE car aucune sensibilisation n'a eu lieu sur ce site car il est interdit la pêche de loisir. Il y a cependant un travail de sensibilisation à faire auprès des hébergeurs de Bénodet et Fouesnant, notamment des campings pour prévenir les gens que la pêche n'est pas autorisée.

Interrogation sur le fait que le premier arrêté d'interdiction de pêcher à la Mer Blanche date de 1990, et que depuis cette date, il n'y a pas eu de mesures pour éradiquer ou limiter la pollution.

Récolte d'algues à Penmarc'h :

Interrogation sur l'impact du peigne norvégien particulièrement destructeur pour la biodiversité (pratique suspendue) : attention à l'incohérence du discours par rapport aux retournements de blocs par les pêcheurs de loisir. La récolte des laminaires a cependant lieu sur des zones assez éloignées de l'estran.

Remarques sur les suivis écologiques :

Suivi champs de blocs à Penmarc'h : volonté de poursuivre l'action à la suite du LIFE étant donné l'enjeu très important sur le site Natura 2000. Quid du financement des suivis et de l'analyse des données.

Remarques générales sur le suivi écologique des champs de blocs :

Le CPIE Marennes d'Oléron effectue depuis 10 ans de la sensibilisation au retournement des blocs et aujourd'hui on note une nette amélioration des comportements. Il est difficile et ambitieux de vouloir observer une amélioration de la qualité des champs de blocs après 2 ans de sensibilisation. C'est un travail de longue haleine.

Par ailleurs, attention à l'implication des bénévoles dans le cadre de ces suivis, car le protocole est assez compliqué : limite de la science participative ? L'implication des bénévoles est nécessaire pour récolter les données mais il est aussi impératif de bien cadrer les manips (via des protocoles simplifiés ?). Il est aussi nécessaire de bien former les bénévoles.

Le choix des sites de suivis est aussi important : nécessité de questionner les pêcheurs qui connaissent bien les sites.

Suivi des coquillages en rivière de Pont l'Abbé : volonté de la FNPPSF de poursuivre le suivi des palourdes et des coques après le LIFE. Si l'ITPP n'est pas en mesure de le faire, d'autres associations seront sollicitées.

#### Remarque sur la sensibilisation :

Importance de s'appuyer sur les réseaux déjà existants (ex : La mer par Excellence), pour faire passer des messages et solliciter des personnes pour des formations.

Autre opportunité à saisir : la mutualisation des offices de tourisme qui va se mettre en place au 1<sup>er</sup> janvier 2017, avec une instance de gouvernance unique. Cf. Cas des offices de tourisms du Pays Bigouden Sud.

ARS : Mise en place de plusieurs campagnes de communication de l'ARS entre juin et octobre 2016 : rappel de l'existence du site [www.pecheapied-responsable.fr/](http://www.pecheapied-responsable.fr/) mis en place par l'ARS et l'Ifremer en 2013 + volonté de communiquer notamment auprès des saisonniers + rappel des consignes de sécurité et des risques sanitaires. Parallèlement une grande campagne d'information a été menée dans le cadre des Fêtes maritimes de Brest 2016. Poursuite des actions en 2017.

Panneaux d'information : nécessité d'accompagner la mise en place du panneau par un article de presse dans le journal local. Lors de l'installation des panneaux : nécessité de bien identifier les endroits stratégiques de pêche mais aussi les endroits de promenade.

Cas de l'Ile Tudy : il faut laisser du temps aux pêcheurs pour prendre connaissance du panneau. Amélioration notable à l'Ile Tudy.

#### Remarque sur la poursuite du IFE :

Nécessité de s'appuyer notamment sur les chargés de mission N2000 pour la poursuite de certaines actions du LIFE, notamment les suivis écologiques (quid du site « Dunes et côtes de Trévignon » avec le non renouvellement de Martin Debaets chargé de mission N2000).

Création en cours en rivière de Pont l'Abbé d'une instance de concertation qui regroupe tous les usagers de la rivière (soutien du SIOCA) : poursuite de la dynamique initiée auparavant dans le cadre de la GIZC. Importance de recréer un lien entre tous les acteurs de la rivière.

Eléments essentiels à retenir :

Le site de la Mer Blanche soulève de nombreuses interrogations : la fréquentation des pêcheurs à pied de loisir y est régulière tout au long de l'année, aussi bien pour leur propre consommation que pour la recherche d'appâts, lors des plus petits coefficients de marée aux plus importants. Un travail de communication s'avère indispensable, notamment auprès des hébergements alentours, particulièrement en période estivale.

La rivière de Pont l'Abbé est un site très fréquenté par les pêcheurs à pied de loisir. Une instance de concertation est en cours de création ; elle vise à regrouper tous les usagers de la rivière pour améliorer la gestion de ce site où cohabitent de nombreuses activités. L'objectif est de s'inspirer de la dynamique initiée dans le cadre de la GIZC avec le soutien du Syndicat Intercommunautaire Ouest Cornouaille Aménagement.

Suivis écologiques : les chargés de mission N2000 des sites de Penmarc'h à Trévignon souhaitent poursuivre les suivis écologiques sur l'habitat « champs de blocs » (fort intérêt tout particulièrement sur l'estran de Penmarc'h). Quid des moyens humains et financiers.

Diffusion des outils : les nombreux outils de sensibilisation, de communication et de formation créés dans le cadre du LIFE+ PAPL seront accessibles et diffusables sous certaines conditions de respect de la charte actuelle et des droits d'auteurs. Les documents seront disponibles auprès de la coordination nationale du LIFE+ à l'AAMP à Brest et localement auprès de la chargée de mission N2000 Géraldine Gaillère.

**La présentation de la réunion ainsi que les fiches de synthèse par site pilote sont téléchargeables en pdf sur :**

<ftp://extlife:projetlife@ftpagence.aires-marines.fr>

Login : extlife

Mot de passe : projetlife

Dossier : LIFE\_Peche\_a\_pied\_loisir\_Sud Finistère

Le lien vers le cahier méthodologique « Étude et diagnostic de l'activité de pêche récréative »  
[www.aires-marines.fr/Documentation/Etude-et-diagnostic-peche-a-pied-recreative](http://www.aires-marines.fr/Documentation/Etude-et-diagnostic-peche-a-pied-recreative)

Le site internet du Life+ PAPL : <http://pecheapied-loisir.fr/>

*NB :*

Pour toutes demandes d'information sur le projet LIFE+ PAPL : H lo se YOU :  
[heloise.you@aires-marines.fr](mailto:heloise.you@aires-marines.fr) jusqu'au 30 mars 2017

A partir du 1er avril 2017 : [geraldine.gaillere@ville-fouesnant.fr](mailto:geraldine.gaillere@ville-fouesnant.fr)